

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA D'ADRAR**

**DAIRA D'AOULEF**

**COMMUNE TIT**

**NIF : 41000200000105700114**

**APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° :05/ 2026**

Le président de l'assemblée populaire de la commune TIT lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de l'exécution du **Réalisation de 04 classes scolaires à la commune de TIT**

Tout soumissionnaire ou candidat qualifié, remplissant les conditions minimales suivantes :

- Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité catégorie trois (03) ou plus activité principale en Bâtiment.
- Avoir déjà réalisé au moins un projet dans le domaine du bâtiment au cours des trois (03) dernières années, justifié par une attestation de bonne exécution

Peut ou par son représentant désigné à cet effet, retirer le cahier des charges auprès de :  
bureau des marches publiques commune de Tit en échange d'un paiement d'argent à l'agent des recettes de: 5 000.00 DA

**Tél: 049 32 53 92 - Fax : 049 32 54 40 .**

**CONTENU DE L'OFFRE :** Les offres des soumissionnaires doivent comporter :

**A. dossier de candidature : ce dossier contient**

- La déclaration de candidature dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- la déclaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Statut (en cas de société).
- Tous les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Documents justifiant les capacités du soumissionnaire :
  - a. certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité catégorie **trois (03)** ou plus activité principale en Bâtiment
  - b. liste des projets réalisée, Justifié par une attestation de bonne exécution.

**B. offre technique : ce dossier contient**

- 1- la déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- 2- Un mémoire technique justificatif.
- 3- Documents justifiant les moyens matériels, les moyens humains et références professionnelles destinés au projet selon le cahier des charges
- 4- Planning et délai d'installation de chantier et d'exécution des travaux
- 5- Le cahier des charges portant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

**C. offre financière : ce dossier contient**

- 1- la lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- 2- le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- 3- le détail quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée

**PRESENTATION DES OFFRES CACHETES ET SCELLEES :** Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :

- La dénomination de l'entreprise
- La référence et l'objet de l'appel d'offre
- La mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

- « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».
- La référence et l'objet de l'appel d'offres

Et sera déposée par porteur à l'adresse : **APC TIT bureau des marches publiques**

**DUREE DE PREPARATION DES OFFRES.** La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter du premier jour de la publication de l'appel d'offres dans le BOMOP ou les journaux nationaux ou la presse électronique.

**DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :** sera le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h30 à 11h15.

**OUVERTURE DES PLIS :** L'ouverture des plis sera tenue, en séance publique, au siège de L'APC TIT

le jour de dépôt des offres à onze heures et demie (11h30). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un repos légal, la durée de la préparation des offres pour le jour ouvrable suivant sera prolongée en même temps. *Les soumissionnaires intéressés peuvent y assister.*

**VALIDITE DE L'OFFRE :** Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois, à compter de la date de dépôt des offres.

**TIT LE : .....**

**LE PRESIDENT DE L'A.P.C**